



BROCANTE et COLLECTIONS

Dimanche 30 octobre 2022

Centre Sportif et Culturel de FEGERSHEIM

Objets de collection et Belle Brocante

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le soussigné déclare adhérer sans réserve et s'engage à se conformer au règlement joint à la présente, dont il a pris connaissance.

Nom : Prénom :

N° : Rue :

Code Postal : Ville :

tél: port : mail :

Professionnels : copie du registre de commerce

Particuliers : copie de carte d'identité

Pour les particuliers : j'atteste sur l'honneur de la non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile

Spécialités :

Tables (2m x 0,70 environ) La table : 20 € x = €

Stand vide 2 mètre de profondeur environ, le mètre linéaire ...:10 € x = €

Repas (plat chaud – dessert – boisson - café) le repas : 15 € x = €

Chèque à l'ordre de : **Association Mieux Vivre Ensemble** Total : €

Toute inscription non accompagnée du règlement ne sera pas retenue

PAS DE VETEMENTS

Fait à Le.....

Signature + cachet (prof.)

Bulletin à retourner à : **Association M V E**
29 · Rue du Bosquet
67 640 FEGERSHEIM

tel : 03 88 64 16 77

port : 06 15 46 57 17

mail : daniel.guilpain@laposte.net

site : <http://mve-feg.net/>

**AUCUNE CONFIRMATION D'INSCRIPTION
NE VOUS SERA ADRESSEE**

Plus de remboursement après le 15 octobre

Mieux Vivre Ensemble à Fegersheim-Ohnheim ~ Siège social : 16, rue Surcouf 67640 Fegersheim ~Tel 03 88 64 98 11
Association de droit local inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance d'Illkirch au Volume XXIV N° 1003

BROCANTE et COLLECTIONS

Centre Sportif et Culturel de FEGERSHEIM

Cette manifestation est ouverte à tous les objets de brocante et de collection (pin's, voitures et trains miniatures, BD, cartes postales, timbres, monnaies, disques, échantillons et flacons de parfum, vieux papiers, objets brassicoles, belle brocante. L'exposition et la vente d'armes sont interdites.

**R417-11 – Les dispositions du Code de la route s'appliquent sur le parking du CSC
Le stationnement des véhicules sur les chaussées, voies, pistes, bandes, trottoirs ou accotements réservés à la circulation des véhicules d'intérêt général prioritaires est interdit**

L'ouverture des deux grandes portes de secours est interdite pendant la manifestation

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout exposant dont l'activité ne lui semblerait pas conforme avec l'objet du salon (art 11.7 du règlement général des Foires et Salons)

Une assurance responsabilité civile liée à l'occupation et à la location temporaire des locaux accueillant la manifestation est souscrite par l'organisateur.

Les stands seront sous la seule responsabilité des exposants.

L'organisateur (association MVE) décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident, de détérioration ou d'incendie. Chaque participant est responsable de son matériel et doit l'assurer.

Pour des raisons de sécurité, les matériaux utilisés par les exposants seront conformes M1.

Concernant la dimension des tables, le matériel étant fourni par le centre sportif et culturel de FEGERSHEIM, l'organisateur ne peut être tenu pour responsable des légères variations de dimensions possibles.

La manifestation est organisée dans un local habilité à recevoir du public, les installations électriques sont réputées conformes à la réglementation en vigueur.

Toute participation vaut acceptation du règlement de sécurité incendie visible sur le site
<https://mve-feg.net/> et affiché dans la salle

Accueil : **Exposants :** installation à partir de 6H30
 Visiteurs : ouverture au public de 8H30 à 17H00

Un plat chaud, fourni par un traiteur, sera proposé aux exposants (commande avec pré paiement à l'inscription obligatoire).

Une restauration rapide est assurée sur place.

Si vous souhaitez distribuer, ou mettre à disposition des visiteurs, à l'entrée du salon, des affichettes ou imprimés annonçant d'autres salons, bourses d'échanges, vous devez vous adresser aux organisateurs.

Pour la bonne organisation de la Bourse, le bulletin de réservation doit être retourné rapidement avec le règlement de la réservation de tables par chèque libellé à l'ordre de l'association MVE.

Plus votre inscription nous parviendra rapidement, plus vous bénéficierez d'une place de choix parmi les emplacements encore disponibles.

La publicité de cette manifestation est assurée par radios locales, presse locale (DNA) et spécialisée, 60 colonnes Maurice sur STRASBOURG, 8000 tracts et affiches.

Les tables non occupées à 8 h 15 seront redistribuées (aucun remboursement ne sera effectué)

Nous avons fixé l'heure de fin de salon à 17 h30, il serait souhaitable, voire indispensable que les exposants s'y conforment.